

REPUBLIQUE FRANÇAISE

<p>Numéro SIRET 20006798100064</p>	<p>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE dont la population est de 3500 habitants et plus GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION</p>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUINGAMP

<p>SERVICE PUBLIC LOCAL</p>

M. 49 (1)

<p>Compte administratif</p>

BUDGET : EAU DSP - 05002 (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
---	---

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
--	---

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
--	---

B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
--	----

B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
--	----

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
---	----

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
---	----

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
---	----

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
---	----

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
---	----

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
--	----

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
---	----

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
--	----

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
--	----

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
---	----

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
--	----

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
---	----

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
---	----

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
---	----

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
---	----

A3.2 - Etalement des provisions	33
---------------------------------	----

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
--	----

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
--	----

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
---	----

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
---	----

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
---	----

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
---	----

A6 - Etat des charges transférées	40
-----------------------------------	----

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
--	----

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
--	----

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
--	----

A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
--------------------------------------	----

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
--	----

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
--	----

A10 - Etat des travaux en régie	48
---------------------------------	----

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
--	----

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
--	----

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
--	----

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
---	----

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
--	----

B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
---	----

B1.7 - Etat des engagements reçus	56
-----------------------------------	----

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
---	----

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58
---	----

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
--------------------------	----

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
--	----

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
--	----

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63
--	----

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	64
--	----

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants et à leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 852 762,70	G	3 043 523,30	G-A	1 190 760,60
	Section d'investissement	B	2 376 954,28	H	2 443 809,91	H-B	66 855,63

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 747 425,74 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	440 044,93 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	4 669 761,91	Q= G+H+I+J	7 234 758,95	=Q-P	2 564 997,04

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 852 762,70	= G+I+K	4 790 949,04	2 938 186,34	
	Section d'investissement	= B+D+F	2 816 999,21	= H+J+L	2 443 809,91	-373 189,30	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 669 761,91	= G+H+I+J+K+L	7 234 758,95	2 564 997,04	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	512 100,00	361 526,19	2 375,00	0,00	148 198,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	319 188,14	0,00	0,00	811,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Total des dépenses de gestion courante		862 100,00	680 714,33	2 375,00	0,00	179 010,67
66	Charges financières	210 000,00	180 545,64	0,00	0,00	29 454,36
67	Charges exceptionnelles	47 433,83	35 123,41	0,00	0,00	12 310,42
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 169 533,83	896 383,38	2 375,00	0,00	270 775,45
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 460 646,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	960 000,00	954 004,32			5 995,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 420 646,00	954 004,32			2 466 641,68
TOTAL		4 590 179,83	1 850 387,70	2 375,00	0,00	2 737 417,13
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 498 853,83	2 684 394,06	0,00	0,00	-185 540,23
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 320,26	0,00	0,00	0,00	10 320,26
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	7 731,89	18 096,24	0,00	4 171,87
Total des recettes de gestion courante		2 539 174,09	2 692 125,95	18 096,24	0,00	-171 048,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	47 328,35	0,00	0,00	-47 328,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 539 174,09	2 739 454,30	18 096,24	0,00	-218 376,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	303 580,00	285 972,76			17 607,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		303 580,00	285 972,76			17 607,24
TOTAL		2 842 754,09	3 025 427,06	18 096,24	0,00	-200 769,21
Pour information		1 747 425,74				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	133 777,00	36 978,00	0,00	96 799,00
21	Immobilisations corporelles	73 768,33	2 086,45	0,00	71 681,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 122 001,67	1 654 768,75	0,00	2 467 232,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 329 547,00	1 693 833,20	0,00	2 635 713,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	425 000,00	397 148,32	0,00	27 851,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	425 000,00	397 148,32	0,00	27 851,68
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 754 547,00	2 090 981,52	0,00	2 663 565,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	303 580,00	285 972,76		17 607,24
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	303 580,00	285 972,76		17 607,24
	TOTAL	5 058 127,00	2 376 954,28	0,00	2 681 172,72
	Pour information	440 044,93			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	252 526,00	1 140,30	0,00	251 385,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	414 334,71	78 000,00	0,00	336 334,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	666 860,71	79 140,30	0,00	587 720,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 410 665,29	1 410 665,29	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 410 665,29	1 410 665,29	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 077 526,00	1 489 805,59	0,00	587 720,41
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 460 646,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	960 000,00	954 004,32		5 995,68
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 420 646,00	954 004,32		2 466 641,68
	TOTAL	5 498 172,00	2 443 809,91	0,00	3 054 362,09
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 901,19		363 901,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	319 188,14		319 188,14
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	180 545,64	0,00	180 545,64
67	Charges exceptionnelles	35 123,41	0,00	35 123,41
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	954 004,32	954 004,32
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	898 758,38	954 004,32	1 852 762,70

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 852 762,70
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	232 392,76	232 392,76
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	397 148,32	0,00	397 148,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	36 978,00	0,00	36 978,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 086,45	0,00	2 086,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 654 768,75	53 580,00	1 708 348,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 090 981,52	285 972,76	2 376 954,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	440 044,93
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 816 999,21
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 684 394,06		2 684 394,06
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		53 580,00	53 580,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 828,13		25 828,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	47 328,35	232 392,76	279 721,11
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 757 550,54	285 972,76	3 043 523,30

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 747 425,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 790 949,04
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 140,30	0,00	1 140,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 000,00	0,00	78 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		954 004,32	954 004,32
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	79 140,30	954 004,32	1 033 144,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 410 665,29
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 443 809,91
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	512 100,00	361 526,19	2 375,00	0,00	148 198,81
605	Achats d'eau	100 000,00	183 440,89	0,00	0,00	-83 440,89
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	2 047,79	0,00	0,00	-2 047,79
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	3 256,62	0,00	0,00	-1 256,62
6064	Fournitures administratives	1 000,00	983,11	0,00	0,00	16,89
6066	Carburants	2 000,00	1 899,54	0,00	0,00	100,46
6068	Autres matières et fournitures	500,00	532,41	0,00	0,00	-32,41
6071	Compteurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	7 711,96	0,00	0,00	7 288,04
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	228,01	0,00	0,00	-228,01
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	70,56	0,00	0,00	-70,56
61523	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	3 268,00	2 375,00	0,00	-643,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 400,00	0,00	0,00	-1 400,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	75,00	0,00	0,00	925,00
6156	Maintenance	0,00	4 245,10	0,00	0,00	-4 245,10
6161	Multirisques	1 000,00	6 852,34	0,00	0,00	-5 852,34
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
618	Divers	185 000,00	22 971,66	0,00	0,00	162 028,34
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	1 100,00	0,00	0,00	1 900,00
6228	Divers	10 000,00	7 400,00	0,00	0,00	2 600,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	762,17	0,00	0,00	-262,17
6256	Missions	100,00	164,37	0,00	0,00	-64,37
6257	Réceptions	1 000,00	96,79	0,00	0,00	903,21
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	9 855,25	0,00	0,00	-5 855,25
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	2 043,39	0,00	0,00	-2 043,39
6287	Remboursements de frais	30 000,00	18 944,04	0,00	0,00	11 055,96
63512	Taxes foncières	1 000,00	769,00	0,00	0,00	231,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	275,19	0,00	0,00	-275,19
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	80 000,00	81 133,00	0,00	0,00	-1 133,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	320 000,00	319 188,14	0,00	0,00	811,86
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	320 000,00	307 723,39	0,00	0,00	12 276,61
6218	Autre personnel extérieur	0,00	11 464,75	0,00	0,00	-11 464,75
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		862 100,00	680 714,33	2 375,00	0,00	179 010,67
66	Charges financières (b) (5)	210 000,00	180 545,64	0,00	0,00	29 454,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	186 536,24	0,00	0,00	23 463,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-5 990,60	0,00	0,00	5 990,60
67	Charges exceptionnelles (c)	47 433,83	35 123,41	0,00	0,00	12 310,42
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	14 106,25	0,00	0,00	-14 106,25
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	18 583,33	0,00	0,00	26 416,67
678	Autres charges exceptionnelles	2 433,83	2 433,83	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 169 533,83	896 383,38	2 375,00	0,00	270 775,45
023	Virement à la section d'investissement	2 460 646,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	annuels
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	960 000,00	954 004,32			5 995,68
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	960 000,00	954 004,32			5 995,68
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 420 646,00	954 004,32			2 466 641,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 420 646,00	954 004,32			2 466 641,68
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 590 179,83	1 850 387,70	2 375,00	0,00	2 737 417,13
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 990,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 498 853,83	2 684 394,06	0,00	0,00	-185 540,23
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 338 853,83	2 627 009,35	0,00	0,00	-288 155,52
70118	Autres ventes d'eau	10 000,00	29 026,10	0,00	0,00	-19 026,10
70128	Autres taxes et redevances	150 000,00	25 776,62	0,00	0,00	124 223,38
7087	Remboursement de frais	0,00	2 581,99	0,00	0,00	-2 581,99
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 320,26	0,00	0,00	0,00	10 320,26
748	Autres subventions d'exploitation	10 320,26	0,00	0,00	0,00	10 320,26
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	7 731,89	18 096,24	0,00	4 171,87
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	30 000,00	7 731,89	18 096,24	0,00	4 171,87
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 539 174,09	2 692 125,95	18 096,24	0,00	-171 048,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	47 328,35	0,00	0,00	-47 328,35
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	28 289,00	0,00	0,00	-28 289,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	19 039,35	0,00	0,00	-19 039,35
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 539 174,09	2 739 454,30	18 096,24	0,00	-218 376,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	303 580,00	285 972,76			17 607,24
722	Immobilisations corporelles	53 580,00	53 580,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	232 392,76			17 607,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		303 580,00	285 972,76			17 607,24
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 842 754,09	3 025 427,06	18 096,24	0,00	-200 769,21
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 747 425,74				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	133 777,00	36 978,00	0,00	96 799,00
2031	Frais d'études	133 777,00	36 978,00	0,00	96 799,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	73 768,33	2 086,45	0,00	71 681,88
2111	Terrains nus	0,00	147,00	0,00	-147,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	1 271,00	0,00	-1 271,00
2183	Matériel de bureau et informatique	73 768,33	668,45	0,00	73 099,88
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 122 001,67	1 654 768,75	0,00	2 467 232,92
2312	Terrains	0,00	9 877,29	0,00	-9 877,29
2313	Constructions	3 465 338,70	31 633,00	0,00	3 433 705,70
2315	Installat°, matériel et outillage techni	656 662,97	1 613 258,46	0,00	-956 595,49
Total des dépenses d'équipement		4 329 547,00	1 693 833,20	0,00	2 635 713,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	425 000,00	397 148,32	0,00	27 851,68
1641	Emprunts en euros	425 000,00	389 373,57	0,00	35 626,43
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	7 774,75	0,00	-7 774,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		425 000,00	397 148,32	0,00	27 851,68
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 754 547,00	2 090 981,52	0,00	2 663 565,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	303 580,00	285 972,76		17 607,24
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	250 000,00	232 392,76		17 607,24
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	118 040,00	94 318,16		23 721,84
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	33 594,00	33 593,25		0,75
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	48 804,00	48 803,30		0,70
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 307,00	7 306,50		0,50
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 350,00	3 506,56		-1 156,56
13918	Autres subventions d'équipement	39 905,00	44 864,99		-4 959,99
	Charges transférées	53 580,00	53 580,00		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	53 580,00	53 580,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		303 580,00	285 972,76		17 607,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 058 127,00	2 376 954,28	0,00	2 681 172,72
Pour information		440 044,93			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	252 526,00	1 140,30	0,00	251 385,70
13111	Subv. équipé Agence de l'eau	252 526,00	0,00	0,00	252 526,00
13118	Autres Subv. Équipé Etat	0,00	1 140,30	0,00	-1 140,30
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	414 334,71	78 000,00	0,00	336 334,71
1641	Emprunts en euros	414 334,71	78 000,00	0,00	336 334,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		666 860,71	79 140,30	0,00	587 720,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 410 665,29	1 410 665,29	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 410 665,29	1 410 665,29	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 410 665,29	1 410 665,29	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 077 526,00	1 489 805,59	0,00	587 720,41
021	Virement de la section d'exploitation	2 460 646,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	960 000,00	954 004,32		5 995,68
2801	Frais d'établissement	22 442,00	22 441,20		0,80
28031	Frais d'études	6 338,00	6 338,00		0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	7 197,35		-7 197,35
28128	Aménagement Autres terrains	516,00	516,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	82 761,00	82 760,11		0,89
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	6 624,00	6 624,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 567,00	7 566,97		0,03
281531	Réseaux d'adduction d'eau	206 155,00	206 154,28		0,72
281561	Service de distribution d'eau	447 876,00	388 922,78		58 953,22
28157	Aménagement matériel industriel	176 485,00	215 508,14		-39 023,14
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 169,00		-1 169,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	3 866,56		-3 866,56
28181	Installations générales, agencements	2 297,00	2 297,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	802,00	2 506,14		-1 704,14
28184	Mobilier	137,00	136,79		0,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 420 646,00	954 004,32		2 466 641,68
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 420 646,00	954 004,32		2 466 641,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 498 172,00	2 443 809,91	0,00	3 054 362,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Affiché le

ID : 022-200067981-20200723-CA19EAUDSPMA-BF

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 384 008,33									
1641 Emprunts en euros (total)					8 202 508,33									
00012373811 (E89)	Crédit Agricole	09/03/2004	04/06/2004	05/06/2005	800 000,00	F	FIXE	4,500	4,499		A	P	O	A-1
00012373812 (E90)	Crédit Agricole	13/07/2006	13/07/2006	05/07/2007	1 200 000,00	F	FIXE	4,400	4,408		A	P	O	A-1
00018843905 (07-007)	Crédit Agricole	20/07/2007	05/09/2007	05/12/2007	104 000,00	F	FIXE	4,380	4,453		T	P	O	A-1
00225708479 (E92)	Crédit Agricole	11/07/2009	11/07/2009	05/07/2010	1 400 000,00	F	FIXE	4,720	4,729		A	P	O	A-1
00247492795 (09-004)	Crédit Agricole	05/08/2009	14/12/2009	10/03/2010	39 000,00	F	FIXE	4,310	4,381		T	C	O	A-1
00283095512 (10-007)	Crédit Agricole	13/07/2010	03/12/2010	05/03/2011	205 000,00	V	MOYEURIBOR03M	1,587	0,609		T	C	O	A-1
00294998413 (10-001)	Crédit Agricole	22/10/2010	23/10/2010	05/01/2011	21 000,00	F	FIXE	2,800	2,829		T	P	O	A-1
00320869540 (E93)	Crédit Agricole	27/07/2011	27/07/2011	01/10/2011	1 317 708,33	F	FIXE	4,230	4,617		A	C	O	A-1
00350102811 (12-009)	Crédit Agricole	02/05/2012	21/05/2012	05/08/2012	100 000,00	F	FIXE	4,650	4,734		T	P	O	A-1
00352822203 (12-004)	Crédit Agricole	21/06/2012	20/09/2012	05/12/2012	200 000,00	F	FIXE	4,960	5,063		T	P	O	A-1
023602E (19-002)	Caisse d'Epargne	17/09/2019	15/10/2019	25/02/2020	78 000,00	F	FIXE	0,290	0,289		T	C	O	A-1
10000251522 (17-004)	Crédit Agricole	28/03/2017	03/04/2017	05/07/2017	140 000,00	F	FIXE	1,570	1,579		T	C	O	A-1
10000399229 (17-005)	Crédit Agricole	29/12/2017	29/12/2017	05/03/2018	80 000,00	F	FIXE	1,280	1,286		T	C	O	A-1
20600105 (E91)	Caisse d'Epargne	20/07/2006	20/07/2006	03/02/2007	800 000,00	F	FIXE	4,360	4,141		A	P	O	A-1
20700001 (08-002)	Caisse d'Epargne	16/01/2007	02/07/2007	02/07/2008	300 000,00	F	FIXE	3,990	3,989		A	P	O	A-1
4790065 (16-010)	Caisse d'Epargne	18/11/2016	30/11/2016	15/04/2017	1 200 000,00	F	FIXE	0,960	0,976		T	C	O	A-1
A2208059 (08-007)	Caisse d'Epargne	29/04/2008	30/04/2008	17/09/2008	217 800,00	F	FIXE	4,560	4,707		T	X Durée Ajustable	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					181 500,00									
LT029138 (02-001)	CACIB	29/08/2002	15/10/2002	15/10/2003	60 000,00	V	TAM	0,190	1,953		A	P	O	A-1
LT039333 (04-011)	CACIB	15/01/2004	15/01/2004	15/10/2004	121 500,00	V	TAM	2,272	1,014		A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					8 384 008,33											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 098 077,57					397 148,32	186 780,92	0,00	73 597,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 010 456,48					389 373,57	186 780,92	0,00	73 597,63
00012373811 (E89)	N	0,00	A-1	269 987,72	4,43	F	FIXE	4,500	47 226,28	14 274,63	0,00	6 971,00
00012373812 (E90)	N	0,00	A-1	858 871,96	16,51	F	FIXE	4,400	33 539,39	39 266,10	0,00	18 585,43
00018843905 (07-007)	N	0,00	A-1	24 474,49	2,68	F	FIXE	4,380	8 197,50	1 297,61	0,00	79,52
00225708479 (E92)	N	0,00	A-1	858 618,07	9,51	F	FIXE	4,720	66 044,00	43 644,05	0,00	19 931,20
00247492795 (09-004)	N	0,00	A-1	13 000,00	4,94	F	FIXE	4,310	2 600,00	630,34	0,00	33,87
00283095512 (10-007)	N	0,00	A-1	112 750,00	10,93	V	MOYEURIBOR03M	0,180	10 250,00	208,91	0,00	7,53
00294998413 (10-001)	N	0,00	A-1	5 926,52	2,76	F	FIXE	2,800	1 867,73	198,75	0,00	39,69
00320869540 (E93)	N	0,00	A-1	843 333,36	15,75	F	FIXE	4,230	52 708,33	37 902,56	0,00	8 966,98
00350102811 (12-009)	N	0,00	A-1	58 582,76	7,35	F	FIXE	4,650	6 386,16	2 910,76	0,00	421,94
00352822203 (12-004)	N	0,00	A-1	121 516,39	7,68	F	FIXE	4,960	12 562,55	6 419,05	0,00	447,07
023602E (19-002)	N	0,00	A-1	78 000,00	24,90	F	FIXE	0,290	0,00	244,68	0,00	22,74
10000251522 (17-004)	N	0,00	A-1	122 500,00	17,26	F	FIXE	1,570	7 000,00	1 991,94	0,00	459,91
10000399229 (17-005)	N	0,00	A-1	69 333,36	12,93	F	FIXE	1,280	5 333,32	930,13	0,00	65,83
20600105 (E91)	N	0,00	A-1	346 542,65	6,09	F	FIXE	4,360	41 585,46	16 922,39	0,00	13 743,22
20700001 (08-002)	N	0,00	A-1	74 840,22	2,51	F	FIXE	3,990	23 057,36	3 906,11	0,00	1 493,06
4790065 (16-010)	N	0,00	A-1	1 035 000,00	17,04	F	FIXE	0,960	60 000,00	10 296,00	0,00	2 106,00
A2208059 (08-007)	N	0,00	A-1	117 178,98	8,46	F	FIXE	4,560	11 015,49	5 736,91	0,00	222,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		87 621,09					7 774,75	0,00	0,00	0,00
LT029138 (02-001)	N	0,00	A-1	4 731,09	0,79	V	TAM	0,000	4 534,75	0,00	0,00	0,00
LT039333 (04-011)	N	0,00	A-1	82 890,00	16,79	V	TAM	0,000	3 240,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 098 077,57					397 148,32	186 780,92	0,00	73 597,63

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 05/08/2020

Affiché le

ID : 022-200067981-20200723-CA19EAUDSPMA-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 098 077,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-07-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - FRAIS D ETUDES	5	04/07/2017
L	2032 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	04/07/2017
L	2033 - FRAIS D INSERTION	5	04/07/2017
L	2051 - LOGICIELS BUREAUTIQUES	5	04/07/2017
L	2051 APPLICATIONS INFORMATIQUES, LOGICIELS METIERS	7	04/07/2017
L	2051 - DROIT D USAGE ANNUEL (SaaS)	1	04/07/2017
L	2111 - TERRAINS NUS	15	04/07/2017
L	2128 - AUTRES TERRAINS	15	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS D EXPLOITATION	30	04/07/2017
L	21311-STATION EPURATION, USINE DE PRODUCTION D EAU	60	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS DE CAPTAGE	30	04/07/2017
L	21311 - STATIONS DE RELEVEMENT	30	04/07/2017
L	2131-2132 - BATIMENTS, IMMEUBLES DE RAPPORT	30	04/07/2017
L	21351 - AMENAGEMENT BATIMENTS D EXPLOITATION	10	04/07/2017
L	2135 - AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	10	04/07/2017
L	2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	04/07/2017
L	21531 - RESEAUX D ADDUCTION D EAU	50	04/07/2017
L	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	21562 - MATERIEL SPECIFIQUE D EXPLOITATION	25	04/07/2017
L	2181 AMENAGEMENTS DIVERS	8	04/07/2017
L	2182VEHICULES LEGERS AUTRES QUE VOIRIE ET PROPRETE	5	04/07/2017
L	2182 VEHICULES INDUSTRIELS ET ENGINs	7	04/07/2017
L	2183MAT BUREAU & INFO (PERIPHERIQUE, COPIEUR,SCAN)	5	04/07/2017
L	2183 ORDINATEURS FIXES ET PORTABLES	4	04/07/2017
L	2183 TABLETTES	3	04/07/2017
L	2183 SERVEURS ET EQUIPEMENTS RESEAU	5	04/07/2017
L	2183 AUTOCOMMUTATEURS ET SERVEURS TELEPHONIE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE FIXE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE MOBILE	2	04/07/2017
L	2184 MOBILIER	10	04/07/2017
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	04/07/2017

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		675 000,00	629 541,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		425 000,00	397 148,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	425 000,00	389 373,57
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	7 774,75
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		250 000,00	232 392,76
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	250 000,00	232 392,76
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	629 541,08	0,00	440 044,93	1 069 586,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 420 646,00	III 954 004,32
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 420 646,00	954 004,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	22 442,00	22 441,20
28031	Frais d'études	6 338,00	6 338,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	7 197,35
28128	Aménagement Autres terrains	516,00	516,00
281311	Bâtiments d'exploitation	82 761,00	82 760,11
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	6 624,00	6 624,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 567,00	7 566,97
281531	Réseaux d'adduction d'eau	206 155,00	206 154,28
281561	Service de distribution d'eau	447 876,00	388 922,78
28157	Aménagement matériel industriel	176 485,00	215 508,14
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	1 169,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	3 866,56
28181	Installations générales, agencements	2 297,00	2 297,00
28183	Matériel de bureau et informatique	802,00	2 506,14
28184	Mobilier	137,00	136,79
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 460 646,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	954 004,32	0,00	0,00	1 410 665,29	2 364 669,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 069 586,01
Ressources propres disponibles	IV 2 364 669,61
Solde	V = IV – II (3) 1 295 083,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/02/2019	BRANCHEMENT EAU POTABLE 2019	39 847,27	0,00	0
05/03/2019	DIAG USINE D'EAU POTABLE YVIAS	2 940,00	0,00	0
05/03/2019	REHAB 5 CHATEAUX D EAU ET 3 RESERV. EX-GGP CTE (3240)	678,30	0,00	0
05/03/2019	MAC SOGEA LOT 1 N°172001 AEP SECTEUR SUD	523 307,71	0,00	0
05/03/2019	MAC SADE-VEOLIA LOT 2 N°172002 AEP SECTEUR NORD	900 667,43	0,00	0
05/03/2019	INTERCONNEXION ET RENFORCEMENT RESEAU EP PABU	127 234,55	0,00	0
07/03/2019	MISSION MO PARTIELLE CREATION ANTENNE AEP PABU	500,00	0,00	0
14/03/2019	TERRAIN NAUDIN CHATEAU D EAU ST AGATHON	120,00	0,00	0
01/04/2019	TX AEP RUE DU CHATEAU PLOUBAZLANEC MARCHE SARC	2 271,30	0,00	0
15/04/2019	MISSION ASSISTANCE PR CONSULT BUREAU ETUDES SCHEMA	8 000,00	0,00	0
19/04/2019	ACQ TERRAINS YVIAS PR USINE EAU	27,00	0,00	0
07/05/2019	TX REHAB RESEAU AEP PROGRAMME 2016-ST CLET QUEMPEL	4 804,00	0,00	0
20/05/2019	AMELIORATION DU RESEAU AEP AU RESERVOIR TREDAN	1 209,00	0,00	0
20/05/2019	SONDAGES SUR CANALISATIONS D EAU POTABLE PONTRIEU	858,76	0,00	0
24/05/2019	RÉALIS DE TRAITEMENT DE FISSURE USINE EAU PONTRIEU	6 200,00	0,00	0
24/05/2019	TRAVAUX DE SECTORISATION GUINGAMP	338,52	0,00	0
24/05/2019	TRAVAUX D'ENROBÉS RUE DU QUAI PAIMPOL	6 035,00	0,00	0
24/05/2019	ETUDE ET MO NOUVELLE USINE EAU POTABLE YVIAS	23 274,88	0,00	0
05/07/2019	PLANS DWG ELARGISSEMENT DE LA RD 15 QUEMPEL GUEZEN	520,00	0,00	0
09/07/2019	MO 5È TRANCHE RENOUV RESEAU AEP KERADENNEN PLEHEDE	2 130,00	0,00	0
16/07/2019	TX DE SECTORISATION DU RESEAU AEP MAGOAR	7 667,00	0,00	0
13/09/2019	FOURNITURE ET POSE CLOTURE USINE ST CLET	0,00	0,00	0
17/09/2019	MAC ENROBE ANNEE 2016 EX-CCPG	16 274,90	0,00	0
19/09/2019	PC PORTABLE DELL VOSTRO 3580 15 POUCES	499,00	0,00	5
19/09/2019	SOURIS ET CLAVIER LOGITECH MK330 WIRELESS	47,00	0,00	1
30/09/2019	FOURNITURE ET POSE D UNE CLOTURE ENTRE LA STATION	2 251,37	0,00	0
01/10/2019	LEVÉ TOPO AVP TRX PLACE DU VALLY GUINGAMP	550,00	0,00	0
01/10/2019	DIVERS TRAVX AMENAGEMENTS AU RESERVOIR PONTRIEUX	1 070,00	0,00	0
03/10/2019	ECRAN 22 POUCES MH ANDRE	122,45	0,00	1
23/10/2019	DIAGNOSTIC AMIANTE ENROBÉ LE VALLY À GUINGAMP	3 190,00	0,00	0
23/10/2019	RELEVÉ TOPO CANALISATIONS DE TRANSFERT YVIAS	4 300,00	0,00	0
15/11/2019	SONDAGE SUR CANALISATION D EAU POTABLE PAIMPOL	1 400,52	0,00	0
21/11/2019	RENFO RESEAU RUMORVEZEN ET STE BRIGITTE PLOUMAGOAR (3252)	20 517,20	0,00	0
22/11/2019	CLOTURE SITUE AU MOULIN CHATEAULIN PLOUEC DU TRIE	2 672,24	0,00	0
22/11/2019	CLOTURE A LA STATION ROCHER DU CORBEAU	4 953,68	0,00	0
25/11/2019	DÉTECTION DE RÉSEAUX CANALISATIONS D'EAU YVIAS	0,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)		
25/11/2019	POSE D'EXTINCTEURS SUR DIVERS SITES	1 271,00	0,00	5
25/11/2019	DIAGNOSTIC AMIANTE ENROBÉS RUE DU GUICBIET	1 330,00	0,00	0
25/11/2019	MAC SPAC 2019-0034	761,00	0,00	0
05/12/2019	POSE DE CLÔTURE STATION DE SURPRESSION PAIMPOL	3 154,00	0,00	0
09/12/2019	AVIS D'INSERTION POUR LE SCHÉMA DIRECTEUR	413,12	0,00	0
09/12/2019	DIAGNOSTIC AMIANTE ENROBÉ CASTEL PIC À GUINGAMP	2 815,00	0,00	0
09/12/2019	DÉTECTION DE RÉSEAUX AEP QUAI DE KERNOA PAIMPOL	1 190,00	0,00	0
09/12/2019	INDEMNITÉ DE CONCOURS NOUVELLE USINE YVIAS	10 000,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 737 413,20	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020
 Reçu en préfecture le 05/08/2020
 Affiché le
 ID : 022-200067981-20200723-CA19EAU DSPMA-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
AP21/2019 MODERNISATION USINE EAU MOULIN BESCOND	0,00	7 400 000,00	7 400 000,00	0,00	1 590 000,00	5 810 000,00	20 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

**ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .